

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française (1) Libre confessionnel
 (1) Provincial et communal (1) Libre non confessionnel

3/07/02

Identité du responsable pour le réseau : (2) J. STEENSELS. Date et signature (2) :

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Po Dewez

Martine DUWEZ
Directrice

Habilités sociales: Parcours et pratique de l'auto-évaluation

CODE DE L'U.F. (3) <i>9831 02 UME1.</i>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) <i>903</i>
---	---

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
 (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>
Maritime	<input type="checkbox"/>	Maritime	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : (3) <i>9831-02 U11 E1</i>	Code du domaine de formation : (4) <i>903</i>
--	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du (des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Identification et appropriation du parcours personnel	CT	b	20
Pratique de l'auto-évaluation	CT	b	12
<u>2. Part d'autonomie</u>	XXXXXXXX	P	8
		Total des périodes	40

12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :*Duis f... ..*

Roger MONNIER

*[Signature]*b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Inspecteur

Date : **2.8.AOÛT.2002**Signature **A. COLLINET**
ADM. PÉDAG.

- (2) A compléter
(3) Réserve à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

Parcours et pratique de l'auto-évaluation

Finalités de l'unité de formation

Remarque préliminaire

Il n'est pas question de séparer les habiletés sociales du contexte d'une société, d'une insertion au sens large. Ce programme est donc à adapter au public rencontré.

1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale, l'UF permettra de:

- * concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- * répondre aux besoins et demandes de formations émanant des milieux socio – économiques et culturels.

2. Finalités particulières

L'UF a pour objectif de rendre l'apprenant capable de s'approprier son parcours en vue de définir un projet d'insertion adapté à ses objectifs et aux réalités de l'environnement au sens large.

Pour cela, il conviendra de l'aider à:

- * être ou devenir acteur dans la recherche de son bien - être personnel,

Parcours et pratique de l'auto-évaluation

Capacités préalables requises

A propos d'une situation en relation avec la formation, l'apprenant sera capable de:

- * comprendre à l'audition et/ou à la lecture, de manière globale, un message simple, exprimé dans un vocabulaire et une syntaxe simples,
- * s'exprimer oralement et/ou par écrit dans un langage simple.

Parcours et pratique de l'auto-évaluation

Recommandation particulière pour la constitution des groupes ou de
regroupement

Il est recommandé de ne pas dépasser 12 personnes par groupe.

Apprentissage de stratégies d'insertion

Programme de l'unité de formation

Sur base de situations concrètes, l'apprenant sera capable de:

établir un bilan de compétences

- * identifier et définir ses aspirations,
- * Identifier et définir ses propres compétences,
- * établir un lien entre ses compétences et ses aspirations,
- * confronter ses aspirations avec la réalité de l'environnement.

développer les comportements responsables favorisant son insertion sociale

- * Développer une attitude autonome à la recherche d'informations diverses,
- * préciser les références et ressources utiles à la réalisation de son projet,
- * analyser, critiquer et sélectionner les données recueillies.

favoriser son insertion sociale (aide sociale. formation. emploi...)

- * Etre attentif aux messages verbaux et non verbaux émis et reçus,
- * soigner sa présentation en tant qu'expression de messages non verbaux,
- * se présenter à toute personne susceptible de favoriser son insertion sociale,
- * formuler une demande claire en fonction de ses objectifs et l'adapter à l'attente du récepteur,

Parcours et pratique de l'auto-évaluation

Fixation des capacités terminales

Au cours de la formation, sur base d'éléments recueillis en cours de formation, le chargé de cours évaluera la capacité de la personne à être ou devenir acteur dans la recherche de son bien-être personnel.

Parcours et pratique de l'auto-évaluation

chargé de cours

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert justifiera d'une compétence professionnelle spécifique à la mise en œuvre des objectifs de la présente unité de formation.